



Concours interne "tous Poissons" 2017 PROGRAMME commun à toutes les manches

MERCREDI : début des inscriptions par courriel à:Alain PHILIPPE
(alain.philippe570@orange.fr) ou Tel 06 15 66 50 48

VENDREDI : 19h Fin des inscriptions

Tirage au sort des équipages,le 3ème sera d'office commissaire

Remise des feuilles"commissaire" aux capitaines

SAMEDI : **7h30** Embarquement et départ

9h00 Début du concours

16h00 Fin du concours

17h30 Retour des bateaux

18h00 Remise OBLIGATOIRE des feuilles

Les résultats pourront être éventuellement communiqués par téléphone

18h30 Proclamation des résultats

Pot de l'amitié

Le commissaire est le responsable de la transcription des résultats

Veille sur le canal 72

Le concours aura lieu pour un minimum de 5 bateaux 15 pêcheurs

Le classement final sera établi à partir des 3 meilleurs résultats de chaque pêcheur selon le barème points-place fédéral.

Tous les pêcheurs doivent être équipés de strouille et appats

Mise à l'eau de la strouille 15' avant le début du concours



REGLEMENT commun à toutes les manches du concours interne 2017

Pêche à une seule canne et 3 hameçons maximum (en aucun cas un poisson pêché sur une autre canne -traînard par exemple- ne saurait être pris en compte). Le bateau doit être ancré.

Respect de la réglementation en vigueur(taille et marquage)

Zone de pêche:

Zone du "challenge Dorade"

Classement:

Au plus grand nombre de points

Les poissons ne seront pas pesés

Ils seront comptabilisés selon le barème suivant:

Sparidés : 1pt pour les pageots (25 à 30cm) 20 maximum
5pts à partir de 30cm pour tous (dorades,pagres, pageots bogues)
15pts à partir de 40cm
30pts à partir de 50cm

Lieu : 5pts

Baliste : 6pts à partir de 25cm

Raie : 8pts

Bar : 10pts

Maigre, Turbo : 15pts

Merlan : 2pts dans la limite de 20

Roussette : 2pts à partir de 40cm

Congre : 2pts à partir de 60cm, 5pts à partir de 100cm

Autres : 1pt (sauf tacauds) limite de 20